

131.30 / 3.231 / 3.213.1

Berne, le 23 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION
(CNPC)

Le personnel de la Confédération revendique une hausse de salaire de deux pourcents

La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) qui, à travers l'APC, Garanto, le SSP et l'APfedpol, représente la majeure partie des employé-e-s de la Confédération, a rencontré aujourd'hui le président de la Confédération Ueli Maurer pour une discussion concernant le budget 2020. La CNPC, de concert avec les autres associations de personnel, demande une hausse de salaire d'au moins 2 %, y compris la compensation du renchérissement, pour le personnel de la Confédération. Cela assurerait enfin une augmentation réelle de salaire pour l'ensemble du personnel.

Il y a en effet un contraste flagrant entre l'excellente situation financière de la Confédération et la stagnation des salaires de la moitié du personnel de la Confédération, dont les personnes qui se trouvent dans les classes inférieures de salaire. Le coût de la vie en revanche ne cesse d'augmenter, notamment à cause des primes-maladie. Une nouvelle hausse de celles-ci est d'ailleurs attendue pour l'année prochaine. Conséquence : une baisse réelle de salaire, qui plombe le pouvoir d'achat.

Le Conseil fédéral dispose d'une marge de manœuvre largement suffisante pour corriger le cours de cette tendance à la baisse.

Renseignements :

- Heidi Rebsamen, vice-présidente de la CNPC et secrétaire centrale de Garanto, tél. 079 753 62 70
 - Barbara Gysi, présidente de l'APC et conseillère nationale, tél. 079 708 52 34
-